Projet de Territoire Grand Lieu 2040

Adopté lors de la séance du Conseil communautaire du 20 mai 2025, le Projet de Territoire Grand Lieu 2040 est le fruit d’une longue démarche de concertation menée depuis janvier 2024 avec les habitants, communes et acteurs locaux. Ce livret vous invite à explorer la vision collective et partagée qui en a émergé, ainsi que les actions concrètes pour construire, ensemble, un territoire équilibré, durable, attractif et solidaire.

Un livret pour découvrir le Projet de Territoire Grand Lieu 2040

Le livret du Projet de Territoire Grand Lieu 2040 restitue les réflexions menées tout au long de l’élaboration du projet.
Il est le fruit d’une longue démarche de concertation menée depuis janvier 2024 avec les communes, les élus, les habitants et les forces vives du territoire. Ce processus participatif (consultation citoyenne, ateliers de concertation dédiés...) a permis d’aboutir à un plan d'actions commun et partagé pour les quinze années à venir.

À travers ce livret, découvrez la vision commune qui s’est dessinée au fil de la concertation, ainsi que les initiatives concrètes qui permettront d'améliorer la qualité de vie des habitants de Grand Lieu, tout en valorisant les ressources et atouts du territoire.

Cinq grandes orientations pour l'avenir du territoire

Le Projet de Territoire Grand Lieu 2040 s’articule autour de cinq axes stratégiques majeurs :

- **Un cadre de vie agréable, accessible et durable** : en favorisant un urbanisme durable et adapté aux enjeux climatiques, en optimisant et diversifiant l’offre de logements, en repensant les espaces publics et en renforçant la végétalisation du cadre de vie.
- **Une nature protégée, visible et valorisée** : en protégeant les milieux naturels et une gestion durable de l’eau, en renaturant les espaces urbanisés et en accompagnant la transition écologique locale.
- **Des mobilités alternatives, accessibles et efficaces** : en développant les transports alternatifs pour tous, les cheminements doux et les connexions intercommunales.
- **Un territoire économique dynamique, ancré localement et tourné vers l’avenir** : en soutenant l’agriculture, en accompagnant les acteurs économiques locaux et animant les parcs d’activités, en facilitant l’innovation locale et la transition.
- **Un territoire du quotidien vivant, solidaire et animé** : en favorisant l’habitat inclusif et intergénérationnel, en promouvant la démocratie locale et renforçant les services à la population et l’entraide locale.

Et maintenant ?

Suite à son adoption, le Projet de Territoire Grand Lieu 2040 commencera à prendre vie sur le terrain, avec des projets concrets à l’échelle locale et intercommunale, dont les avancées seront régulièrement partagées aux habitants du territoire. La concertation régulière avec le Comité Consultatif de Grand Lieu permettra de plus de poursuivre la dynamique citoyenne autour du Projet de Territoire dans la durée.

Liens utiles

- Télécharger le livret du Projet de Territoire Grand Lieu 2040 (pdf)